

DATE DE LANCEMENT
7 Avril 2021



UN ACCÉLÉRATEUR CINÉMA AUDIOVISUEL, POURQUOI ?

Dirigeantes, dirigeants de PME dans le secteur du cinéma ou de l'audiovisuel, vous savez réaliser des films, courts/longs métrages, films d'animations... mais connaissez-vous l'évolution de votre marché et de votre chaîne de valeur ? Savez-vous anticiper les attentes du public ?

Avec les évolutions technologiques (développement du numérique, déploiement de la 4D, technologies immersives, ...) **et évolutions sociales** (démocratisation de l'équipement, changement du mode de diffusion, création de nouveaux métiers,...), le secteur de l'audiovisuel a assurément de beaux jours devant lui. Mais comment l'appréhender ? Comment s'adapter ?

L'Accélérateur Cinéma Audiovisuel, c'est le programme qui booste vos connaissances business, permet de comprendre de nouveaux modèles et renforce vos compétences.

Sur 12 mois, vous êtes formé.e par une grande école, vous pourrez muscler votre carnet d'adresses et aurez accès à du conseil de qualité

LE CNC ET BPIFRANCE S'ALLIENT POUR CONCEVOIR ET OPÉRER L'ACCÉLÉRATEUR CINÉMA AUDIOVISUEL



POUR QUI ?

Une promotion de 20 entreprises indépendantes* sélectionnées pour leur **potentiel de développement** et une forte **ambition de croissance**

- Des exploitants, distributeurs et producteurs pour le cinéma ou l'audiovisuel, SMAD indépendantes, industries techniques (VFX, studios, loueurs)
- Avec un chiffre d'affaires entre 2 et 10M€
- Dont le ou la dirigeant.e est autonome, prêt à se libérer environ un jour par mois durant l'année du programme



PAR QUI ?

Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée finance cet Accélérateur.

Le CNC soutient les projets, intervient à tous les niveaux de la filière cinématographique, accompagne et finance les créateurs d'aujourd'hui et de demain

Bpifrance, opérateur public, opère le programme Accélérateur et ses déclinaisons depuis 2015

QUELQUES CODES D'ACTIVITÉ INDICATIFS

- 59.14 Z - Projection de films cinématographiques
- 59.13 A - Distribution de films cinématographiques
- 59.11 C - Production de films pour le cinéma

*Ou filiale d'un groupe dont le CA est inférieur à 5 Mds€ et dont le dirigeant a mandat des actionnaires



COMMENT ACCÉLÈRE-T-ON ?

Sur 12 mois, l'accompagnement intensif de l'Accélérateur combine 3 piliers pour aider les dirigeantes et dirigeants à gagner en visibilité et solidité

Le planning est communiqué dès le début du programme. Le dirigeant a occasionnellement la possibilité d'être accompagné ou d'envoyer des membres de son Comité de Direction aux événements et formations

- 1** Du conseil de qualité exécuté en **binôme par un Responsable Conseil Bpifrance et un consultant indépendant** senior sélectionné au sein de notre vivier
 - **1 diagnostic d'entrée** pour identifier les axes de croissance
 - **1 ou 2 modules de conseil** en fonction des axes prioritaires de croissance identifiés lors du diagnostic
 - Soit **12,5 jours au total** pour rendre l'entreprise plus solide
- 2** Des formations dispensées par une **grande école de commerce (HEC)**
 - Les Autodiagnostic et E-formation Rebond faire le point sur l'impact de la crise et apporter des clefs pour rebondir
 - Des séminaires en présentiel* (5 journées) calibrés selon le cahier des charges **Bpifrance**
- 3** De la **mise en relation et l'insertion dans un collectif**
 - L'entrée dans la **communauté des Accélérés (plus de 1500 entreprises)** pour développer un réseau solide d'entrepreneurs ambitieux, aux profils sélectionnés
 - Des échanges continus avec vos pairs dans le cadre de votre promotion

HEC
PARIS

* Dont 2 séminaires communs avec l'Accélérateur Jeux Vidéo



Conseil



Formation



Mise en relation



UN PROGRAMME QUI COMBINE
LES 3 PILIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT
CONÇU POUR AIDER LES DIRIGEANTS
À GAGNER EN VISIBILITÉ ET SOLIDITÉ



POUR VOUS INSCRIRE

Jean Amalric
Chargé de Mission Accélérateur
07 70 08 30 97
jean.amalric@bpifrance.fr
Ou
Votre chargé.e d'affaires Bpifrance



DATE DE LANCEMENT

7
Avril
2021